



Tél 05.65.24.72.12
mairie.aujols@orange.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE D'AUJOLS

PROCES-VERBAL

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

Présents : Frédéric BARBILLON, Françoise BOURSEUL LAVILLE, Geneviève DEJEAN, Sébastien JACQUES, Pierre MORICE, Mireille PFENDT, Caroline TREMESAYGUES.

Absents excusés : Christiane FOURES (pouvoir à G. Dejean), Vincent GANGLOFF (pouvoir à Frédéric Barbillon, Damien NASTORG (pouvoir à P. Morice).

| Secrétaire de séance | Début de la séance | Fin de la séance |
|----------------------------|--------------------|------------------|
| Françoise BOURSEUL-LAVILLE | 18h30 | 20h30 |

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 07 août 2023
- 2/ PERSONNEL COMMUNAL : création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe 21h/semaine et suppression du poste 18h/semaine
- 3/ LOGICIEL AGEDI : Signature d'une convention de mise à disposition de services informatiques
- 4/ VENTE DE MATERIEL COMMUNAL : fixation du prix de vente
- 5/ ASSOCIATIONS : étude de la demande de subvention de l'association « Aujols en Fête »
- 6/ TRAVAUX MAIRIE: point sur les travaux en cours
- 7/ AMENAGEMENT PLACE DE L'ECOLE : point sur le projet
- 8/ INFORMATIONS sur les décisions prises depuis la dernière séance
- 9/ QUESTIONS DIVERSES

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 07 août 2023

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 07 août 2023 est adopté à l'unanimité, et sans observations, par l'ensemble des conseillers présents.

2/ PERSONNEL COMMUNAL : modification du poste de la secrétaire de mairie

Madame le Maire fait remarquer que la charge de travail incombant à la secrétaire de mairie s'avère de plus en plus lourde et qu'il serait souhaitable de revoir à la hausse le nombre d'heures hebdomadaires allouées pour ce poste.

Madame le Maire indique aux élus que la secrétaire actuellement en poste serait d'accord sur une augmentation de temps de travail de 3h/semaine. Elle propose donc de créer un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de 21h/semaine et de supprimer le poste actuel de 18h/semaine.

Délibération : le Conseil Municipal valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de 21h/semaine et la suppression du poste actuel de 18h/semaine.

3/ LOGICIEL AGEDI : Signature d'une convention de mise à disposition de services informatiques

Madame le Maire indique qu'en raison de l'arrêt de travail pour grave maladie, depuis le mois d'avril 2021, de l'agent technique communal, il s'avère nécessaire de régulariser des écritures comptables dans le logiciel de paye concernant des problèmes de salaires versés en trop, ceci afin de récupérer auprès de l'URSSAF le montant de charges patronales qui ont été payées à tort.

Le prestataire des logiciels informatiques de la commune, AGEDI, a indiqué que cette régularisation constitue une prestation spécifique non comprise dans le contrat de maintenance normal, qu'en conséquence elle serait payante et devait être formalisée via une convention de mise à disposition de services informatiques. Le devis correspondant s'élève à 200 € TTC.

Délibération : le Conseil Municipal valide à l'unanimité le devis d'AGEDI et autorise Madame le Maire à signer la convention de prestation de services informatiques.

4/ VENTE DE MATERIEL COMMUNAL : fixation du prix de vente

Madame le Maire indique que suite à l'ouverture d'une deuxième classe à l'école, il a été nécessaire de mettre en place deux services de cantine au lieu d'un, ce qui implique un temps de repas raccourci pour chaque groupe d'enfants.

Le lave-vaisselle de la cantine de l'école ne correspondant plus aux besoins actuels par manque de programme rapide, un lave-vaisselle plus performant a été racheté.

Madame Chantal Thouron a proposé de racheter l'ancien lave-vaisselle et Madame le Maire propose de débattre du prix de cession sachant qu'il avait été acquis en novembre 2018 pour un prix de 486 € TTC. Après discussion, les élus présents s'accordent sur un prix de 80,00 €.

Délibération : La proposition de vente du lave-vaisselle pour 80.00 € est adoptée à l'unanimité.

5/ ASSOCIATIONS : demande de subvention de l'association « Aujols en fête »

Madame le Maire indique que la nouvelle association « Aujols en fête » récemment créée a sollicité le versement d'une subvention pour pouvoir organiser leur première manifestation (repas moules frites le 18 Novembre) dont le bénéfice servira pour l'organisation de la fête du village en juin prochain.

Après débat, les élus présents proposent d'accorder une aide de 600 €.

Délibération : La proposition de subvention d'un montant de 600 € est adoptée à l'unanimité.

6/ TRAVAUX MAIRIE

Madame le Maire indique que les travaux interrompus durant l'été devraient reprendre bientôt. Toutefois il sera nécessaire de valider lors du prochain conseil un avenant pour prolongation de délai.

7/ AMENAGEMENT PLACE DE L'ECOLE

Madame le Maire informe les élus de la fourniture du dossier de candidature par Mr Bourhoven chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Ce dossier sera envoyé aux diverses entreprises susceptibles de candidater pour ces travaux.

La séance est levée à 20h30

Le Maire

La secrétaire de séance

Geneviève DEJEAN

Françoise BOURSEUL-LAVILLE